UAMG04 - Expérience professionnelle, rapport d'expérience et séminaire de méthodologie

Présentation

Programme

Contenu

Objectif de ce module : Présenter de manière analytique une pratique RH et les compétences RH mises en œuvre, lors de son activité ou de son stage.

Le stage doit avoir une durée de six mois (pour les contrats en alternance la durée est d'1 an). Il doit se dérouler dans un service de gestion des Ressources Humaines et dans un domaine de cette fonction (paie, rémunération, recrutement, gestion des emplois et des compétences, gestion des carrières, formation, relations sociales etc…).

Les auditeurs travaillant dans un service RH d'une entreprise et justifiant d'une expérience d'un an minimum sont dispensés de stage. Ils ne sont pas dispensés du rapport d'activité.

L'expérience professionnelle – ou le stage – et le rapport d'expériences valident l'UAMG04.

Elaboration du rapport d'expérience

L'objectif de ce rapport est de :

- Présenter le service RH dans lequel l'auditeur a mis en œuvre sa pratique RH ;
- Retracer l'activité RH menée ;
- Expliciter et analyser un processus RH précis suite à sa pratique ;
- Mettre en lien la pratique des RH et les compétences acquises au cours des UE suivies.
- Mobiliser des références bibliographiques académiques en lien avec un processus RH précis.

Note : Les auditeurs ou élèves ont l'obligation de mobiliser au moins 3 références bibliographiques académiques en lien avec la GESTION DES RESSOURCES HUMAINES.

Un séminaire d'accompagnement méthodologique à l'UAMG04 est proposé sur Paris en FOAD Nationale (pour les auditeurs inscrits hors temps de travail (HTT)) par la responsable nationale de la Licence Parcours RH : Mme Olfa GRESELLE-ZAÏBET, Maîtresse de Conférences Docteure HDR en Gestion des Ressources Humaines.

Une trame de cadrage des attendus est disponible ici.

Mis à jour le 01-09-2025

Code : UAMG04

Unité d'activité de type prise en compte de l'expérience

13 crédits

Responsabilité nationale : EPN16 - Innovation / Olfa ZAIBET GRESELLE